

PRIX :
50 cent.

SUJET HISTORIQUE

Au profit
des Pauvres

DE

LA CAVALCADE

Faite à Roanne le 30 mars 1862.

En l'an 1440, les environs de Roanne furent le théâtre d'événements historiques d'une certaine importance : un roi de France vint en personne guerroyer dans nos contrées. Le dauphin Louis, qui fut depuis le roi Louis XI, se révolta contre son père Charles VII, dont, en fils dénaturé, il convoitait impatiemment l'héritage. Il engagea dans sa rébellion plusieurs seigneurs mécontents, entr'autres le fameux comte de Dunois et le duc de Bourbon, auquel le Forez appartenait.

Le gouverneur militaire du Roannais était alors le bâtard Guy de Bourbon, frère naturel du duc. Il avait embrassé avec ardeur la cause du Dauphin et était parvenu à entraîner dans ce parti, non-seulement toutes les villes et tous les châteaux de son gouvernement, mais encore Perreux, qui dépendait du Beaujolais, et Charlieu, ville du domaine royal.

C'est à Saint-Haon-le-Châtel qu'il avait rassemblé toutes ses forces et qu'il se préparait à une sérieuse résistance. Saint-Haon passait pour la plus forte place du pays. Située au sommet d'un monticule escarpé, cette ville présentait une position stratégique presque inexpugnable, avant l'invention de la grosse artillerie.

L'armée royale, forte de quatre à cinq mille hommes, arriva dans le Forez, sans autre incident qu'un combat d'arrière-garde sur les limites du Bourbonnais, où Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse, enleva un convoi de munitions et une partie des bagages du roi, perte qui mit Charles VII en grande colère.

Cette petite guerre civile a reçu dans l'histoire le nom de *Praguerie*. La principale opération fut le siège de Saint-Haon-le-Châtel.

Après avoir établi son camp à quelque distance de la ville assiégée, le roi envoya un de ses hérauts d'armes sommer les rebelles de lui remettre la place. Le parle-

mentaire fut accueilli par des huées , ce qui acheva d'irriter le roi. On entendit sortir de sa bouche de terribles menaces contre ces *manans* assez téméraires pour lui résister. Des batteries de gros canons furent établies sur une montagne qui domine Saint-Haon , et Charles VII donna l'ordre de commencer le feu.

Dès que la brèche fut ouverte , les troupes royales se précipitèrent à l'assaut , et bientôt furent maîtresses des murailles. Déjà les trompettes sonnaient *ville gagnée* ! Le pillage , le meurtre , l'incendie , le viol , toutes ces horribles conséquences d'une prise d'assaut allaient fondre sur les malheureux habitants de Saint-Haon , sur les femmes et les enfants bien innocents de cette rebellion... ! Par bonheur la colère du roi avait eu le temps de se calmer.

« Dès que Charles VII fut averti de ce qui se passait , raconte le chroniqueur Jean Berry , il accourut en grande hâte pour faire descendre ses gens de dessus les murs , afin qu'ils ne fissent *aucuns maux déshonestes*. »

Il est facile de deviner ce qu'on entendait par *maux déshonestes*, et les jeunes filles de Saint-Haon ont conservé la mémoire du *danger* pressant qu'elles coururent alors , souvenir consigné dans une vieille chanson transmise traditionnellement de génération en génération jusqu'à nos jours.

On croit voir aussi un souvenir allégorique de cet événement , dans une ancienne sculpture placée sur la porte d'une vieille maison de Saint-Haon : elle représente une colombe menacée par plusieurs serpents , avec cette devise tirée de l'évangile de saint Mathieu : *Estote prudentes sicut serpentes ; estote simplices sicut columbæ* , (Soyez prudents comme les serpents et simples comme les colombes). Une autre antique demeure porte pour inscription ces mots latins : *probis apertum , improbis foras* !

Entrez , honnêtes gens ; méchants , restez dehors !

Après la prise de Saint-Haon , Charles VII vint à Roanne recevoir la soumission des rebelles des villes voisines. Charlieu et Perreux n'attendirent pas d'être assiégées , et se hâtèrent d'envoyer des députés pour demander à rentrer sous l'obéissance du roi. Le Dauphin , abandonné de tout le monde , prit aussi le parti de se soumettre , et envoya un messenger à son père , si toutefois il ne vint pas lui-même le trouver à Roanne pour implorer son pardon , ainsi que quelques auteurs l'ont pensé. On croit aussi que Jacques Cœur , argentier du roi , vint le rejoindre pendant son séjour à Roanne , et ce fut , dit-on , à cette occasion , que cet habile mi-

nistre conçut l'idée féconde de réorganiser la navigation sur la Loire et le commerce de transit qui a fait pendant quatre siècles la prospérité de notre ville.

Le sujet représenté dans la Calvacade est l'entrée solennelle de Charles VII à Roanne. On a dû supposer que le Dauphin et les principaux auteurs de la rebellion, *Dunois*, *Chabannes*, *le bâtard de Bourbon*, etc, sont déjà venus se jeter aux genoux du roi et entrent dans la ville à sa suite. Il n'y a pas d'in vraisemblance à mettre Agnès Sorel dans le cortège ; car elle suivait ordinairement le roi dans ses expéditions, et stimulait tant qu'elle pouvait la faiblesse naturelle de ce caractère indolent :

« J'oubliais l'honneur auprès d'elle ;
« Agnès me rend tout à l'honneur !

Fait dire à Charles VII notre immortel chansonnier. La présence de Jacques Cœur est également motivée, bien qu'il ne fût pas encore seigneur de Boisy, dont il ne fit l'acquisition que sept ans plus tard. Guillaume Gouffier, qui devait être dans la suite le juge inique et le spoliateur du malheureux argentier, était en 1440 chambellan du roi, et comme tel devait accompagner Charles VII.

Les principaux gentilshommes Forésien s : Eustache de *Levy*, baron de Couzan, alors *seigneur de Boisy* et de la moitié de Roanne ; Pierre d'Urfé, *bailly* de Forez, Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, Jean d'Ogerolles, seigneur de Saint-Polgues, ainsi que les consuls de Roanne, portant les clefs symboliques et une bannière blasonnée aux armoiries de la ville, sont censés avoir attendu le roi aux portes de la cité, pour lui faire hommage et s'être rangés à la suite du cortège. Une députation de mariniers, portant les attributs de leur profession, est venue réclamer l'honneur de conduire le roi, s'il lui plaisait de s'embarquer sur la Loire.

Enfin, pour compléter l'image fidèle des armées de cette époque, une bande de *Ribauds*, pillards indisciplinés, redoutés des populations, représente *au naturel* les scènes de dévastations qui désolaient alors la France. Le Roi des Ribauds, dans le costume pittoresque décrit par le *bibliophile Jacob*, s'efforce en vain de maintenir l'ordre dans cette troupe mutine, qui se livre à mille *espiègleries* plus ou moins aimables aux dépens des bons bourgeois.

Le cortège se termine par des costumes de fantaisie et des scènes comiques, destinées à donner plus d'entrain et de variété à cette intéressante exhibition des usages du temps passé.

Programme de la Cavalcade.

Trompettes et hérauts d'armes ; — Compagnie d'arquebusiers à cheval ; — Porte-étendard.

CHARLES VII.

DUNOIS.

LE DAUPHIN.

JACQUES COEUR, argentier du roi. — GUILLAUME GOUFFIER, chambellan. — GUY, bâtard de Bourbon, chef des révoltés. — JACQUES DE CHABANNES, seigneur de la Palisse.

AGNÈS SOREL

Entourée de ses pages ; — gens d'armes à cheval.

EUSTACHE DE LÉVY, seigneur de Boisv, de Couzan et de Roanne. — PIERRE D'URFÉ, bailly du Forez.

JACQUES D'ALBON, seigneur de St-André. — JEAN D'OGEROLLES, seigneur de St-Polgue.

Les deux consuls de Roanne, portant les clefs de la ville.

Bannière aux armes de Roanne. — Corporation des Mariniers Roannais.

Consuls et habitants de St-Haon, Perreux et Charlieu.

LE CHAR DE LA QUÊTE.

orné des attributs des industries roannaises. — Escorte d'hommes d'armes.

BANDE DE RIBAUDS,

(Scène de l'époque).

LE ROI DES RIBAUDS.

LE CHAR DES DONN EN NATURE.

contenant le produit du pillage fait par les Ribauds sur tous les étalages.

Quêteurs à pied et à cheval, — scènes comiques, — groupes de fantaisie.

ITINÉRAIRE DE LA CAVALCADE.

Réunion générale aux Casernes à 9 h. 41/2. Départ à 10 h. précises.

1^o Rue du Calvaire, de Mably ; là deux arquebusiers, deux seigneurs iront à la Livatte, jusque chez M. Barge, à l'Hôpital, chez M. Martin, et rejoindront le corps sur la place St-Etienne. — 2^o Place St-Etienne, la colonne longera les cafés, deux consuls iront dans les rues de la Gendarmerie, des Aqueducs, etc., place du Château, et rejoindront par la rue de la Sous-Préfecture. — Halte devant l'hôtel Rocca. — 3^o Rue du Collège, — halte devant le Collège ; — halte devant le Cercle. — 4^o Rue Impériale jusqu'au pont ; — halte près de la mairie. Un arquebusier, un consul, un seigneur, deux ribauds parcourront la rue Poisson, du Creux-Granger, du Gaz, des Fabriques, rejoindront vers le café Rambaud ; — halte devant la maison de M. le Maire. — 5^o La Levée, l'Île, la rue des Minimes ; un seigneur, deux pages, deux ribauds iront le long du Bassin. — 6^o Rue Ste-Elisabeth, — halte près de la place, place du Marché. — 7^o Rue Ste-Elisabeth ; — halte à l'extrémité. — 8^o Rue Neuve-des-Bourrassières, de la Sous-Préfecture jusqu'à l'octroi ; — halte devant la Sous-Préfecture ; un consul, un page, un arquebusier iront dans les rues de la Côte, des Promenades, Traversière ; — halte à l'octroi. — De l'octroi deux seigneurs iront sur le Boulevard, la rue du Béal ; deux seigneurs au faubourg Clermont. — 9^o Rue des Tanneries. — 10^o Rue Beaulieu. — 11^o Rue St-Jean, deux seigneurs iront dans la rue Bel-Air ; quatre arquebusiers, un consul, un seigneur, un page, trois ribauds dans la rue de la Berche. — 12^o Le Côteau.

Roanne. — Imprimerie FERLAY.